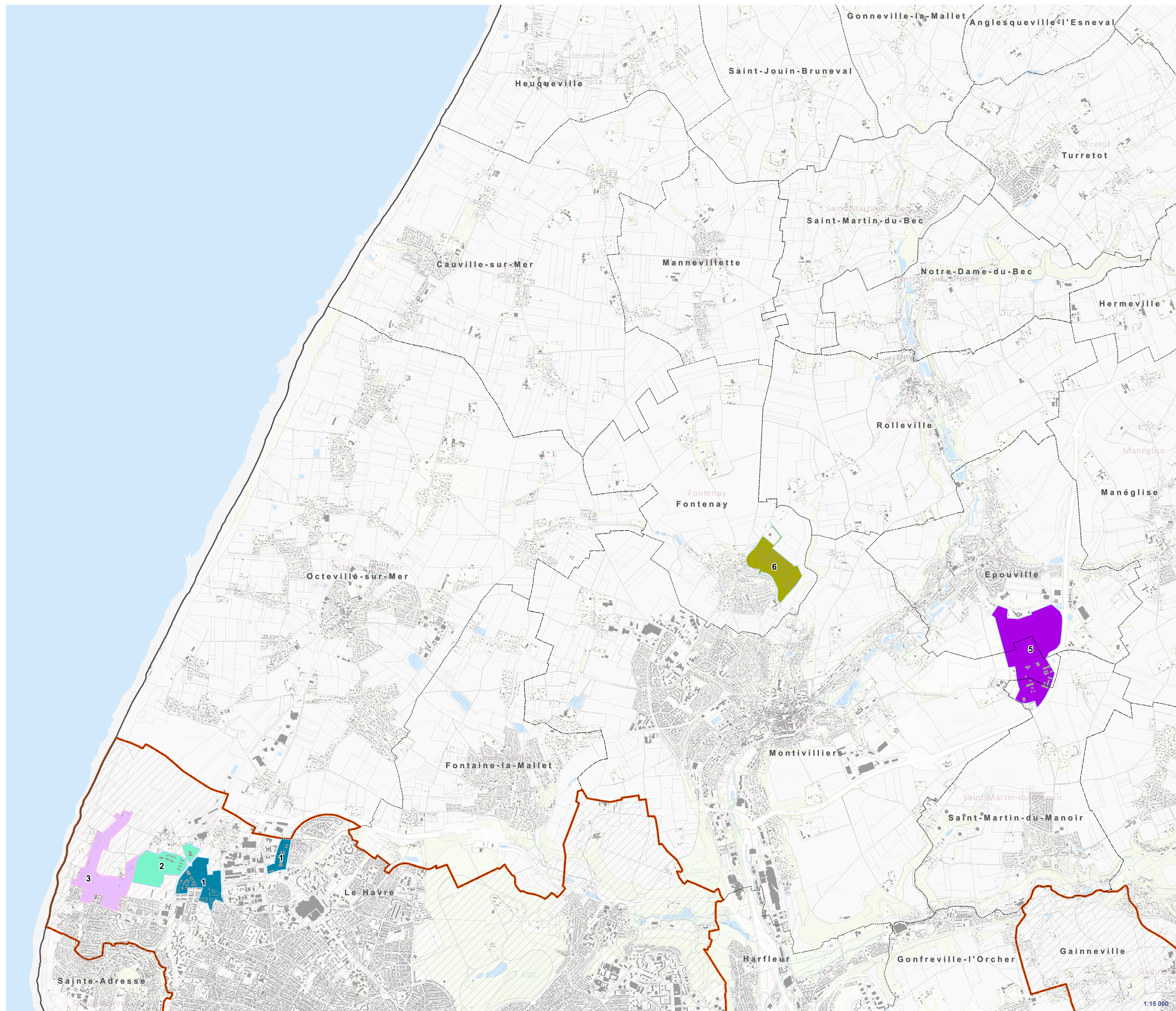




PIÈCE N° 5

Annexe informative

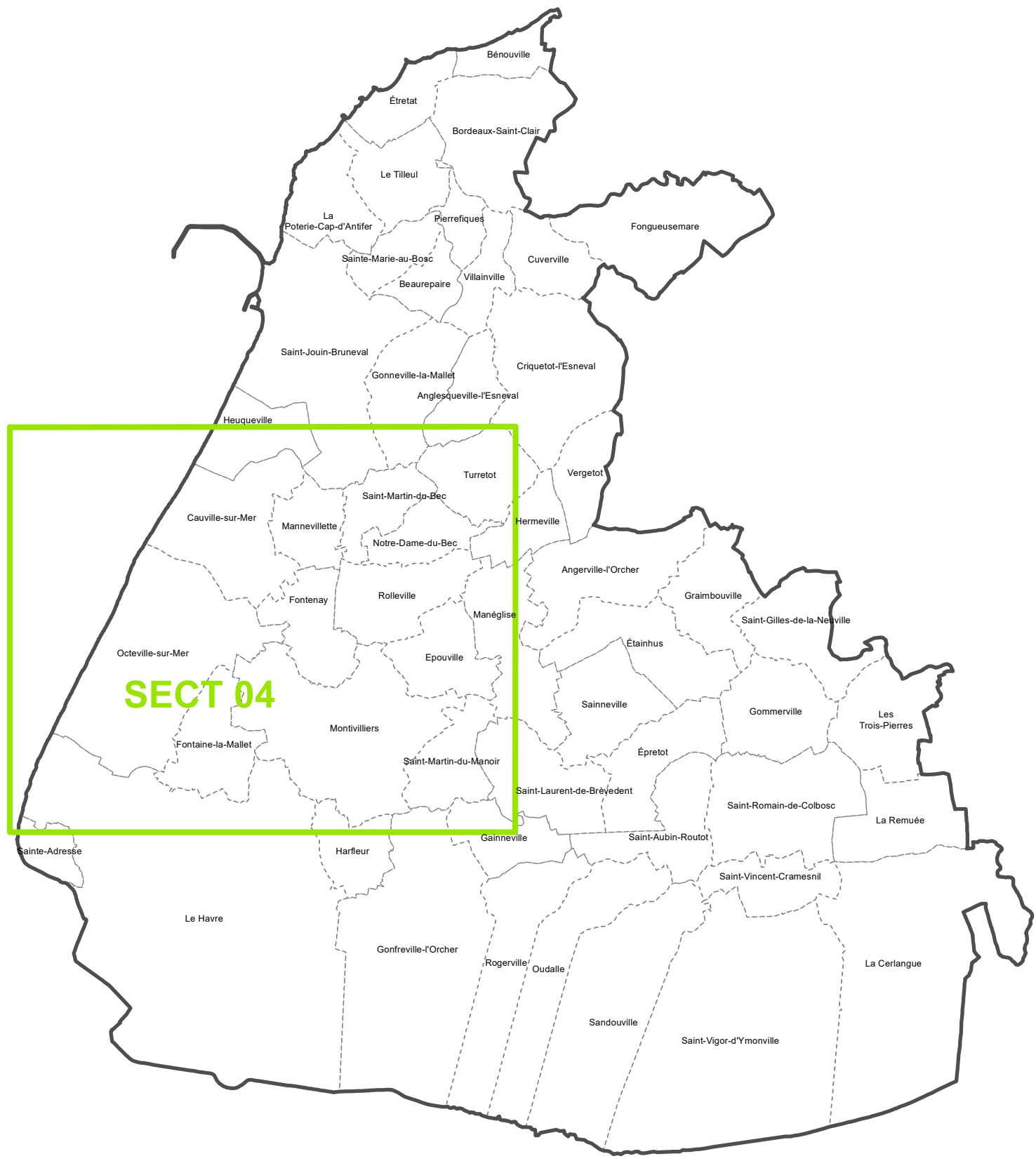
- PLAN 5**
- Règlement local de publicité
 - Zone d'aménagement concerté
 - Zone d'aménagement différé

SECTEUR 04

PLUi



Plan Local d'Urbanisme intercommunal
Accueillir l'avenir, préserver l'espace



Règlement local de publicité

RLP de 2e génération

Zone d'aménagement concerté

- 1 ZAC Nord Bléville - Pressoir
- 2 ZAC Le Havre Plateau
- 4 ZAC Mumont d'Urville
- 5 ZAC Le Mesnil
- 6 ZAC Nerval
- 7 ZAC Les Courlines

Zone d'aménagement différé

- 3 ZAD de Dollemard



Sources : DGFiP (cadastre) - Direction Urbanisme Habitat et Affaires Immobilières Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole - DSIN (Direction Systèmes d'Information et Innovation Numérique) - DDTM de Seine-Maritime

Crédits : Propriété exclusive de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole

Édité le : 18/03/2025